

TÉLÉGRAPHE OFFICIEL.

INTÉRIEUR.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, le 19 juin.

S. M. l'Impératrice-Reine et Régente a reçu les nouvelles suivantes de la situation des armées au 14 juin au soir.

Toutes les troupes sont arrivées dans leurs cantonnemens. On élève des baraques et l'on forme les camps.

L'Empereur a parade tous les jours à 10 heures.

Quelque partisans ennemis sont encore sur les derrières. Il y en a qui font la guerre pour leur compte, à la manière de Schill, et qui refusent de reconnaître l'armistice. Plusieurs colonnes sont en mouvement pour les détruire.

S. M. l'Impératrice-Reine et Régente a reçu les nouvelles suivantes de l'armée sous la date du 13.

Le baron de Kaas, ministre de l'intérieur de Danemarck, et envoyé avec des lettres du roi, a été présenté à l'Empereur.

Après les affaires de Copenhague, un traité d'alliance fut conclu entre la France et le Danemarck; par ce traité l'Empereur garantissait l'intégrité du Danemarck.

Dans le courant de 1811, la cour de Suède fit connaître à Paris le désir qu'elle avait de réunir la Norvège à la Suède, et demanda l'assistance de la France. L'on répondit que quelque désir qu'eût la France de faire une chose agréable à la Suède, un traité d'alliance ayant été conclu avec le Danemarck et garantissant l'intégrité de cette puissance, S. M. ne pouvait jamais donner son consentement au démembrement du territoire de son allié.

Dès ce moment, la Suède s'éloigna de la France, et entra en négociation avec ses ennemis.

Depuis la guerre devint imminent entre la France et la Russie. La cour de Suède proposa de faire cause commune avec la France, mais en renouvelant sa proposition relative à la Norvège. C'est en vain que la Suède fit entrevoir que des ports de Norvège une descente en Ecosse était facile; c'est en vain que l'on fit valoir toutes les garanties que l'ancienne alliance de la Suède donnerait à la France de la conduite qu'on tiendrait envers l'Angleterre. La réponse du cabinet des Tuilleries fut la même; on avait les mains liées par le traité avec le Danemarck.

Dès ce moment, la Suède ne garda plus de mesu-

res; elle contracta une alliance avec l'Angleterre et la Russie; et la première stipulation de ce traité fut l'engagement commun de contraindre le Danemarck à céder la Norvège à la Suède.

Les batailles de Smolensk et de la Moskowa enchaînèrent l'activité de la Suède; elle reçut quelques subides, fit quelques préparatifs, mais ne commença aucune hostilité. Les événemens de l'hiver de 1813 arrivèrent, les troupes françaises évacuèrent Hambourg. La situation du Danemarck devint périlleuse; en guerre avec l'Angleterre, menacé par la Suède et par la Russie, la France paraissait impuissante pour le soutenir. Le roi de Danemarck, avec cette loyauté qui le caractérise, s'adressa à l'Empereur pour sortir de cette situation. L'Empereur, qui veut que sa politique ne soit jamais à charge à ses alliés, répondit que le Danemarck était maître de traiter avec l'Angleterre pour sauver l'intégrité de son territoire et que son estime et son amitié pour le roi ne recevraient aucun refroidissement des nouvelles liaisons que la force des circonstances obligeait le Danemarck à contracter. Le roi témoigna toute sa reconnaissance de ce procédé.

Quatre équipages de très-bons matelots avaient été fournis par le Danemark, et montaient quatre vaisseaux de notre flotte de l'Escaut. Le roi de Danemark ayant témoigné sur ces entrefaites, le désir que ces marins lui fussent rendus, l'Empereur les lui renvoya avec la plus scrupuleuse exactitude en témoignant aux officiers et aux matelots la satisfaction qu'il avait de leur bons services.

Cependant les événemens marchaient.

Les alliés pensaient que le rêve de Burcke était réalisé. L'Empire français, dans leur imagination, était déjà effacé du globe, et il faut que cette idée ait prédominé à un étrange point puisqu'ils offraient au Danemarck, en indemnité de la Norvège, nos départemens de la 32.^e division militaire, et même toute la Hollande, afin de recomposer dans le nord une puissance maritime qui fit système avec la Russie.

Le roi de Danemarck, loin de se laisser surprendre à ces appâts trompeurs, leur dit:

„ Vous voulez donc me donner des colonies en Europe, et cela au détriment de la France. „

Dans l'impossibilité de faire partager au roi de Danemarck une idée aussi folle, le prince Dolgorouki fut envoyé à Copenhague pour demander qu'on fit cause commune avec les alliés; et moyennant ce, les alliés

garantissaient l'intégrité du Danemarck et même de la Norvège.

L'urgence des circonstances, les dangers imminens que courait le Danemarck, l'éloignement des armées françaises, son propre salut firent fléchir la politique du Danemarck. Le roi consentit moyennant la garantie de l'intégrité de ses Etats, à couvrir Hambourg, et à tenir cette ville à l'abri même des armées françaises, pendant tout le tems de la guerre. Il comprit tout ce que cette stipulation pourrait avoir de désagréable pour l'Empereur; il y fit toutes les modifications de rédaction qu'il était possible d'y faire, et même ne la signa qu'en cédant aux instances de tous ceux dont il était entouré, qui lui représentaient la nécessité de sauver ses Etats, mais il était loin de penser que c'était un piège qu'on venait à lui tendre. On voulait le mettre ainsi en guerre avec la France, et après lui avoir fait perdre de cette façon son appui naturel dans cette circonstance, on voulait lui manquer de parole, et l'obliger de souscrire à toutes les conditions honteuses qu'on voulait lui imposer.

M. de Bernstorff se rendit à Londres, il croyait y être reçu avec empressement, et n'avoir plus qu'à renouveler le traité consenti avec le prince Dolgorouki; mais quel fut son étonnement, lorsque le prince-royal refusa de recevoir la lettre du roi, et que lord Castlereagh lui fit connaître qu'il ne pouvait y avoir de traité entre le Danemarck et l'Angleterre, si, au préalable la Norvège n'était cédée à la Suède. Peu de jours après, le comte de Bernstorff reçut ordre de retourner en Danemarck.

Au même moment, on tint le même langage au comte de Moltke, envoyé de Danemarck auprès de l'Empereur Alexandre. Le prince Dolgorouki fut désavoué, comme ayant dépassé ses pouvoirs, et pendant ce tems les Danois faisaient leur notification à l'armée française, et quelques hostilités avaient lieu!

C'est en vain qu'on ouvrirait les annales des nations pour y voir une politique plus immorale. C'est au moment que le Danemarck se trouve ainsi engagé dans un état de guerre avec la France, que le traité auquel il croit se conformer est à la fois désavoué à Londres et en Russie, et qu'on profite de l'embarras où cette puissance est placée pour lui présenter comme *ultimatum*, un traité qui l'engageait à reconnaître la cession de la Norvège!

Dans ces circonstances difficiles le roi montra la plus grande confiance dans l'Empereur, il déclara le traité nul. Il rappella ses troupes d'Hambourg. Il ordonna que son armée marcherait avec l'armée française, et enfin il déclara qu'il se considérait toujours comme allié de la France, et qu'il s'en reposait sur la magnanimité de l'Empereur.

Le président de Kaas fut envoyé au quartier-général français avec des lettres du roi.

En même tems le roi fit partir pour la Norvège le prince héréditaire de Danemarck, jeune prince de la plus grande espérance, et particulièrement aimé des

Norwégiens. Il partit déguisé en matelot, se jeta dans un barque de pêcheur et arriva en Norvège le 22 mai.

Le 30 mai les troupes françaises entrèrent à Hambourg, et une division danoise, qui marchait avec nos troupes, entra à Lubeck.

Le baron de Kaas se trouvant à Altona, eut à esquisser une autre scène de perfidie égale à la première.

Les envoyés des alliés vinrent à son logement et lui firent connaître que l'on renonçait à la cession de la Norvège, et que sous la condition que le Danemarck fût cause commune avec les alliés, il n'en serait plus question; qu'ils le conjuraient de retarder son départ. La réponse de M. de Kaas fut simple: „J'ai mes ordres, je dois les exécuter. On lui dit que les armées françaises étaient défaites, cela ne l'ébranla pas davantage, et il continua sa route.

Cependant, le 31 mai, une flotte anglaise parut dans la rade de Copenhague, un des vaisseaux de guerre mouilla devant la ville, et M. Thornton se présenta. Il fit connaître que les alliés allaient commencer les hostilités, si dans 48 heures, le Danemarck ne souscrivait à un traité, dont les principales conditions étaient: de céder la Norvège à la Suède, en remettant, sur-le-champ en dépôt la province de Drontheim, et de fournir 25,000 hommes pour marcher avec les alliés contre la France, et conquérir les indemnités, qui devaient être la part du Danemarck. On déclarait en même tems que les ouvertures faites à M. de Kaas, à son passage à Altona, étaient désavouées et ne pouvaient être considérées que comme des pour-parlers militaires.

Le roi rejeta avec indignation cette injurieuse sommation.

Cependant le prince royal arrivé en Norvège, y avait publié la proclamation suivante:

„Norwégiens!

„Votre roi connaît et apprécie votre fidélité inébranlable pour lui et la dynastie des rois de Norvège et de Danemarck, qui depuis des siècles, regne sur vos pères et sur vous. Son désir paternel est de resserrer encore davantage le lien indissoluble de l'amitié fraternelle et de l'amour qui lie les peuples des deux royaumes. Le cœur de Frédéric VI est toujours avec vous; mais ses soins pour toutes les branches de l'administration de l'Etat le privent de se voir entouré de son peuple Norwégien. C'est pour cela qu'il m'envoie près de vous, comme gouverneur, pour exécuter ses volontés comme s'il était présent; ses ordres seront mes lois. Mes efforts seront de gagner votre confiance. Votre estime et votre amitié seront ma récompense. Peut-être que des épreuves plus dures nous menacent. Mais ayant confiance dans la providence, j'irai sans crainte au-devant d'elles; et avec votre aide, fideles Norwégiens, je vaincrai tous les obstacles. Je sais que je puis compter sur votre fidélité pour le roi; que vous voulez conserver l'ancienne indé-

pendance de la Norwège, et que la devise qui nous reunit est: Pour Dieu, le Roi et la Patrie!

Signé, CHRISTIAN FRÉDÉRIC,

prince de Danemarck et de Norwège,
gouverneur du Royaume de Norwège
et général en chef.,,

La confiance que le roi de Danemarck a eue dans l'Empereur se trouve entièrement justifiée, et tous les liens entre les deux peuples ont été rétablis et resserrés.,

L'armée française est à Hambourg: une division danoise en suit le mouvement pour la soutenir. Les Anglais ne retirent de leur politique que honte et confusion; les vœux de tous les gens de bien accompagnent le prince héréditaire de Danemarck en Norwège. Ce qui rend critique la position de la Norwège, c'est le manque de subsistances; mais la Norwège restera danoise; l'intégrité du Danemarck est garantie par la France.

Le bombardement de Copenhague, pendant qu'un ministre anglais était encore auprès du roi, l'incendie de cette capitale et de la flotte sans déclaration de guerre, sans aucune hostilité préalable, paraissent devoir être la scène la plus odieuse de l'histoire moderne; mais la politique tortueuse qui porte les Anglais à demander la cession d'une province heureuse depuis tant d'années sous le sceptre de la maison de Holstein, et la série d'intrigues dans laquelle ils descendent pour arriver à cet odieux résultat, seront considérées comme plus immorales et plus outrageantes encore que l'incendie de Copenhague. On y reconnaîtra la politique dont les maisons de Timor et de Sicile ont été victimes, et qui les a dépouillées de leurs États. Les Anglais se sont accoutumés dans l'Inde à n'être jamais arrêtés par aucune idée de justice. Ils suivent cette politique en Europe.

Il paraît que dans tous les pour parlars que les alliés ont eus avec l'Angleterre, les puissances les plus ennemies de la France ont été soulevées par l'exagération des prétentions du gouvernement anglais. Les bases mêmes de la pai de Lunéville, les Anglais les déclaraient inadmissibles comme trop favorables à la France. Les insensés! ils se trompent de latitude et prennent les Français pour des Indous!

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Armée d'Arragon.

Extrait d'une lettre écrite à S. Exc. le ministre de la guerre, par M. le maréchal duc d'Albufera, commandant l'armée d'Arragon.

Valence, le 24 mai 1813.

Monsieur le Duc,

Les 1.^{er} et 2. de ce mois, le Frayle s'étant présenté, avec sa troupe, devant Onda en enleva les *dispersas*, et tenta une attaque contre la garnison du fort; mais ses coups de fusil produisirent aussi peu d'effet que sa sommation, et il fut obligé de se retirer. Le colonel

Joly a été mis à sa poursuite, et a eu quelques avantages sur lui. Ce Frayle, soldé, entretenu et pourvu d'armes par le consul anglais Tupper, fait beaucoup de mal dans les gobernacions de Castellon et de Penicola; il exerce des barbaries inouïes.

Le fort de Balaguer a été bloqué pendant 36 jours, par les troupes d'Eroles; le lieutenant de voltigeurs Castillon, du 17.^e de ligne, a résisté, ainsi que sa brave garnison, avec une constance digne d'éloges. Le général comte Maurice Mathieu, envoyé par M. le général en chef Decaen, est sorti de Barcelone avec les brigade Expert et Devaux, et par une marche rapide, s'est porté sur Tarragone, faisant fuir Eroles, qui avait vainement tenté quelques surprises contre la place, toujours déjouées par la vigilance du général Bertolotti. Le général Maurice Mathieu a marché ensuite jusqu'au col de Balaguer, et, malgré le feu des Anglais, qui, le long de la plage, ont canonné la colonne, il est entré dans le fort suivi d'un approvisionnement pour plusieurs mois. Dans le même tems, le colonel Plique, sorti de Tortose avec une colonne et des vivres pour Balaguer, a communiqué avec le général comte Maurice Mathieu et a fait avec lui l'échange de quelques troupes. Par ce double mouvement, l'approvisionnement du fort de Balaguer a été complète pour six mois, et les espérances des ennemis deçues. Le colonel Plique est rentré à Tortose en même tems que le général Maurice Mathieu est retourné à Barcelonne.

Le capitaine Bremont, aide-de-camp du général Harbert, est parvenu à surprendre, dans la nuit du 15 au 16, 200 guerrilleros à Bocayreute; le plus grand nombre a été tué, et leurs armes brisées à leur côtés.

Le général anglais Roche venait de relever le général Wittingham à Concastayna, le colonel du 117.^e Mathis, fut chargé d'enlever ces premières reconnaissances: il débûqua, dans la nuit, quelques compagnies, et, à la pointe du jour, chargea toute la reconnaissance ennemie, à la tête de 40 hussards; un bataillon qui venait au secours, fut aussi culbuté, et mené, l'épée dans les reins, jusqu'aux portes de Concastayna. Le nombre des tués et blessés fut considérable; le colonel Mathis a ramené 6 officiers et 78 sous-officiers et soldats prisonniers: l'ennemi a perdu plus de 200 hommes et 400 fusils. Ce coup de main honore le colonel Mathis et les soldats qu'il a conduits.

Le capitaine de carabiniers, Villetan Laguerie, du 3.^e léger, a enlevé, dans la nuit du 19 au 20, en avant de Requena, un poste ennemi de 20 lanciers: 5 ont été tués, le reste a été pris avec les chevaux. L'activité de cet officier ne se dément en aucune manière; il sait à propos inspirer à sa troupe l'ardeur qui l'anime.

Le colonel Plique a profité du passage de la division du général Maurice Mathieu, en Basse-Catalogne, pour faire remonter à Meguinenza 20 barques: elles ont été chargées de 700 quintaux de blé ou d'orge; et le 20, à huit heures du soir, elles sont parvenues par un bon vent et de grosses eaux, à arriver de Meguinenza à Tortose; objet qui, ordinairement, emploie

trois jours. On a échangé dans la marche quelques coups de fusil, mais sans danger pour le convoi.

Je suis informé par l'Arragon, que le général Clausel poursuit sa chasse contre Mina; le général Paris a profité de ces mouvemens pour faire partir de Saragosse pour France, le 17, 2400 prisonniers et 120 officiers.

Aujourd'hui me sont parvenues les nouvelles des 16 et 17 de Madrid; elles m'annoncent que tout y est tranquille et qu'il n'a été fait aucun mouvement d'armée.

Je suis, etc.

Signé, le maréchal duc d'Albufera.

NAPOLÉON, etc. etc.

Nous duc d'Abrantes, Gouverneur général etc.

Avons arrêté et arrêtons.

Article 1.^{er}.

Il sera accordé une ration de pain par homme et par jour aux gardes nationales qui resteraient plus de vingt quatre heures en activité de service hors de leur commune.

Art. 2.

Les hommes en activité de service qui resteraient hors de leur commune plus de trois jours, jouiront pour toutes les journées d'absence, de la ration de pain et en outre de la solde accordée aux troupes de ligne.

Art. 3.

Les canonniers, bombardiers qui resteraient plus de vingt quatre heures de service dans une batterie placée hors de leur commune recevront la ration de pain.

Art. 4.

Ceux de ces canonniers qui resteraient de service dans une batterie hors de leur commune, au delà de trois jours, recevront, outre le pain, la solde accordée aux canonniers gardes côtes.

Art. 5.

L'Intendant général, le Commissaire ordonnateur en chef, et l'inspecteur aux revues sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Gorice le 12 juin 1813.

Signé le duc D'ABRANTES.

Par S. E. le Gouverneur général

L'auditeur au conseil d'état

Secrétaire du gouvernement

Signé A. HEIM.

Direction du Télégraphe officiel.

AVIS IMPORTANT.

Les soins que l'administration du *Télégraphe officiel* s'est donnés pour qu'il présentât les nouvelles politiques dans le plus court espace possible, et pour en rendre la distribution exacte et prompte, en ont augmenté les frais sans préjudice pour les souscripteurs, les conditions de l'abonnement restant les mêmes que par le passé. Elle espère du moins que les foibles droits que ses efforts ont pu acquérir à leur bienveillance, ne seront pas allégués inutilement à l'époque du renouvellement des souscriptions dont les besoins de l'entreprise rendent l'encaissement très-urgent.

Je prie donc MM. les Abonnés qui n'ont point encore satisfait au paiement du 1.^{er} semestre de vouloir bien m'en faire tenir le montant à la réception du présent avis, et ceux qui sont dans l'intention de continuer leur abonnement pendant le cours du semestre prochain de m'en adresser le prix avec leur adresse et leur demande.

Les intérêts du journal exigeant que l'envoi en soit discontinué à toutes les personnes qui n'auront pas soldé leur abonnement d'ici au 15 juillet prochain, j'ai l'honneur de prévenir MM. les Souscripteurs actuels du *Télégraphe*, qu'il ne sera adressé à compter de ce terme qu'à ceux qui auront fait donner avis par le Directeur des postes de leur arrondissement de l'encaissement de leur souscription de semestre.

Les sommes redues sur l'exercice de 1812. doivent être adressées à M. Paris, chargé de la comptabilité arriérée du *Télégraphe*, à Trieste.

Le Directeur du *Télégraphe officiel*,

CHARLES NODIER.

LOTÉRIE IMPÉRIALE

D'ILLYRIE.

Tirage du 24 juin 1813.

ROUE DE LAYBACH

—7—77—14—81—10—